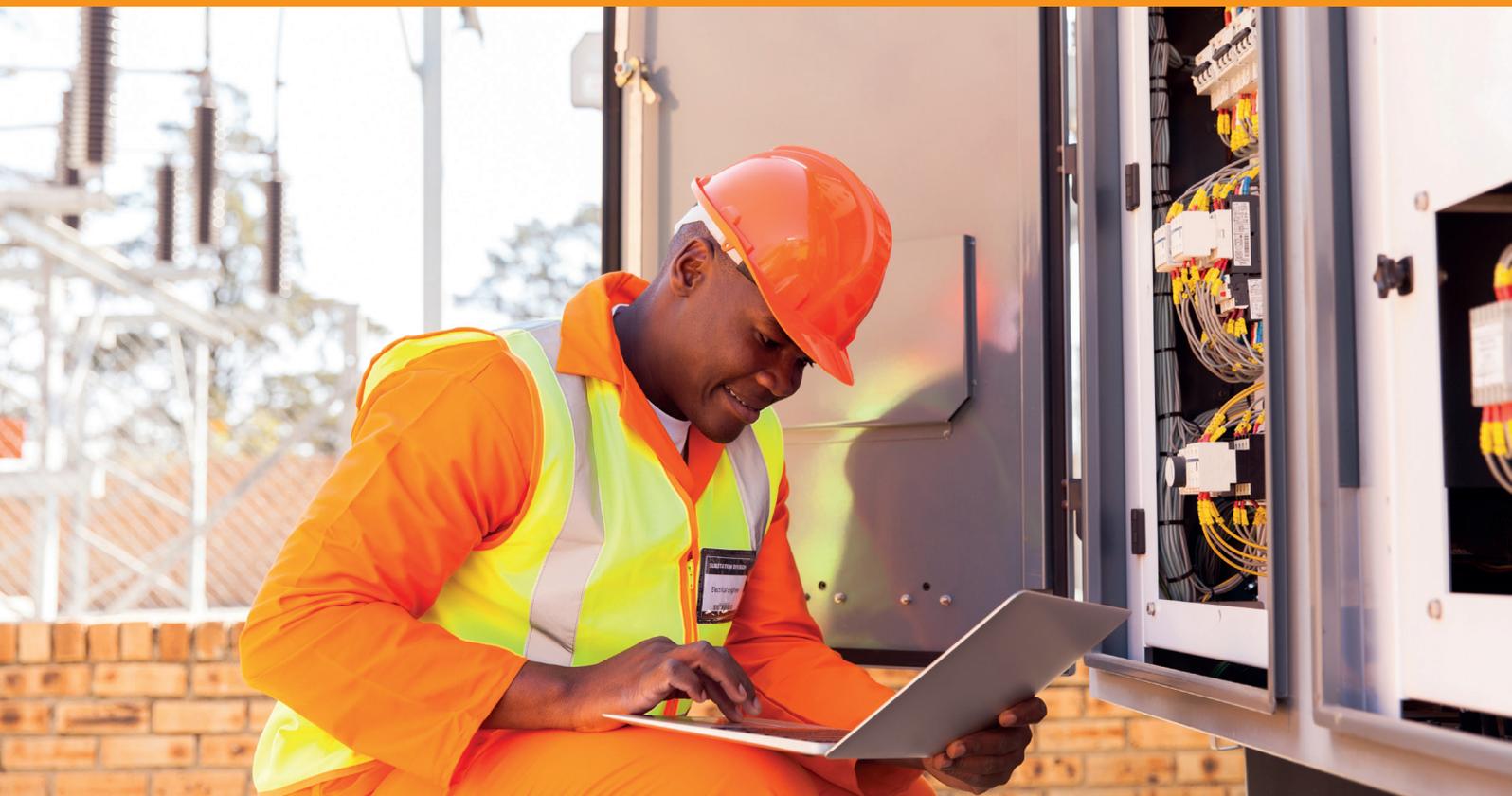




INVESTIR EN CÔTE D'IVOIRE LES SECTEURS CLÉS



PRODUCTION ÉLECTRIQUE



AU CŒUR DE L'INVESTISSEMENT EN CÔTE D'IVOIRE



DESCRIPTION DU SECTEUR

La Côte d'Ivoire est un pays à haut potentiel énergétique. Les ressources naturelles (cours d'eau et gaz naturel) nécessaires à la production d'électricité sont abondantes.

Les secteurs de l'électricité et des hydrocarbures, sont fortement liés (plus de 95% de la production de gaz naturel est consommée par les centrales électriques)

La puissance électrique installée en Côte d'Ivoire est de 1924 MW en 2015 lui permettant de produire 8 600 GWh.

Les perspectives d'accroissement de capacité de production sont basées sur un meilleur équilibre du mix-énergétique pour garantir la satisfaction de la demande.

Il s'agit de (i) développer les énergies renouvelables, (ii) accroître la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique et (iii) utiliser les nouvelles technologies et les réseaux intelligents.

Le Gouvernement a lancé deux programmes : Le Programme National d'Electrification Rural (PRONER) et le Programme Electricité Pour Tous (PEPT) pour résorber le faible taux d'électrification en milieu rural et en zone périurbaine.

Le système électrique ivoirien occupe une position privilégiée dans la CEDEAO grâce aux lignes d'interconnexion existantes (Ghana, Burkina Faso, Bénin, Togo, Libéria et Mali) et envisagées (Sierra Leone, Guinée).

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

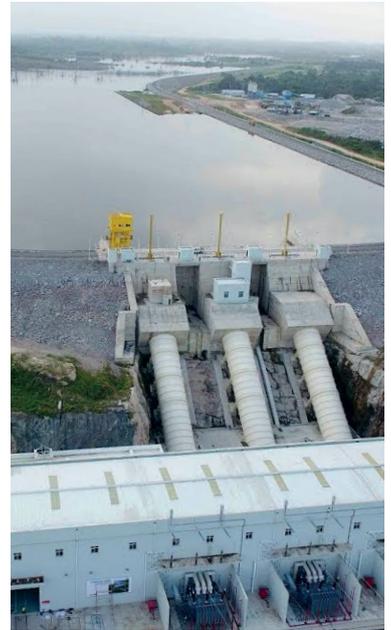


- Construction de centrales thermiques à cycles combinés (San Pédro, etc.)
- Aménagements hydroélectriques (Tiboto, Tiassalé, Aboisso, etc.)
- Construction de trois centrales à biomasse de 40 mw chacune
- Création de centres empriseurs dans dix localités
- Projet de stockage massif de produits raffinés de la sous-région
- Construction d'un pipeline de produits blancs d'Abidjan à Ferkessedougou
- Construction et exploitation du barrage hydroélectrique de Tiassale (51 mw) et du réseau d'évacuation d'énergie associé
- Electrification d'ici 2020 de toutes les localités de plus de 500 habitants.
- Financement des projets d'énergies renouvelables



LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Le secteur de l'électricité est un secteur prometteur. La demande intérieure augmente de 8% chaque année et la demande sous régionale est de plus en plus importante.
- La Côte d'Ivoire ambitionne de porter sa puissance électrique nationale à 4.000 MW en 2020 et plus de 6.000 MW en 2030.
- La production d'électricité est passée de 5 885 GWh en 2010 à 8 606 GWh en 2015 soit un accroissement de 454 GWh/an.
- Le rendement de distribution de l'électricité est passé de 72,9% à 85% de 2011 à 2016
- Le nombre d'abonnés Basse Tension qui est de 1 430 000 a connu une croissance moyenne de 9 %;
- La Côte d'Ivoire exporte l'électricité vers 5 pays de la sous-région et les quantités exportées représentent 10% de la production nationale d'électricité.
- Le mix énergétique devrait s'améliorer passant de la situation : **de 80% d'énergies fossiles, de 20% d'énergies renouvelables en 2015 à celle de 66% d'énergies fossiles et 34% d'énergies renouvelables en 2020, pour atteindre 58% d'énergies fossiles et 42% d'énergies renouvelables en 2030.**



LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR



- Ministère du Pétrole et de l'Énergie
- Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité (ANARE)
- CI-ENERGIES
- Compagnie Ivoirienne d'Electricité (Distribution,...)

Les régions concernées

Toutes les régions de la Cote d'Ivoire

QUELQUES LIENS UTILES

- <http://www.energie.gouv.ci>
- <http://www.cie.ci/>
- <http://www.cinergies.ci/>
- <http://www.anare.ci/>
- <http://www.ppp.gouv.ci>

INFORMATIONS

Pour plus de renseignement contactez le CEPICI au

Tél. : (225) 20 31 14 00

Fax : (225) 20 31 14 09

E-mail : infos.cepici@cepici.ci